



Conseil d'Administration Du 26 novembre 2015

Comité de Bassin du 27 novembre 2015

Présentation du budget « GBCP » et vœu de soutien au personnel

Conseil d'Administration

Exécution du budget 2015

Ce conseil confirme le constat fait lors des deux précédents CA, de la **mauvaise exécution du budget 2015** avec 2 aspects importants :

- Les consommations d'Autorisations d'Engagement (AE) seront mobilisées à 90% environ. Ce taux de consommation a été obtenu grâce à de gros projets (passe à poissons barrage EDF, AEP Strasbourg, déversoir d'orage à la CUGN), mais nous n'aurons pas tous les ans de tels dossiers. La situation risquerait alors d'être problématique. Les causes sont diverses et variées, mais il est probable que la situation financière des communes (baisse de dotations de l'Etat), les priorités et soucis financiers des conseils départementaux soient quelques-uns des éléments d'explication.
- Soucis identique par rapport à la consommation des Crédits de Paiement, qui s'aggrave notamment par le fait que certains industriels et collectivités demandent des reports de démarrage de leurs projets. Il y a donc un décalage dans le temps de la consommation de trésorerie avec le risque qu'elle soit élevée en fin d'année. Les Administrateurs ont de nouveau signifié leur inquiétude concernant l'exécution du budget, en lien avec le risque d'un prélèvement supplémentaire.

Budget 2016

Celui-ci a été présenté comme tous les autres établissements publics, sous la forme **GBCP** (gestion budgétaire et comptable publique). Cette présentation a suscité beaucoup d'interrogations et d'incompréhension de la part des administrateurs. Par exemple, les prélèvements décidés par l'Etat ne seront plus intégrés dans le budget, ne seront donc pas votés, mais apparaîtront comme une variation de la ligne de trésorerie. C'est sans doute un **bon moyen pour l'Administration d'éviter tout débat sur des sujets qui fâchent**. De plus, cela réduit considérablement les champs de compétence des Administrateurs.

Lors de la présentation du budget, on évoque la masse salariale et donc le plafond d'emploi qui, comme vous le savez, est largement revu à la baisse en 2016. Il s'en est suivi un long débat sur ces objectifs assignés par nos tutelles avec des prises de positions et « coups de gueule » de certains administrateurs, notamment Daniel Béguin, René Darbois et le Président Guy Fradin. Nous sommes également intervenus pour préciser que cette baisse des effectifs (-5,9 ETP en 2015) devenait insupportable dans un contexte d'accroissement des missions avec comme principale conséquence, un nombre accru de salariés en souffrance.

Les administrateurs ont demandé une suspension de séance pour rédiger un vœu (cf. pièce jointe) **pour demander au Ministère de Tutelle et au Gouvernement de revoir en urgence le plafond d'emplois de l'Agence afin de le ramener à un niveau optimal**. Ce vœu a été voté à l'unanimité moins 2 voix contre et une abstention de représentants de l'Etat. A noter que certains représentants de l'Etat ont voté favorablement (!).

Bâtiment

Un point sur l'avancement du projet a été présenté. Les administrateurs ont insisté sur l'importance de la rénovation énergétique et même remis en cause les compétences de certains architectes (celui retenu par l'Agence ?) dans ce domaine. Nous avons réinsisté d'une part, sur le montant des travaux qui ne doit pas excéder les 2,5 Millions d'euros, mais également sur l'importance de proposer un aménagement sobre tout en garantissant de bonnes conditions de travail.

Notre Directeur a manifesté une certaine prudence par rapport aux propositions des architectes et promis de revenir devant le conseil pour évoquer ces différents volets.

10^{ème} programme

Ce point, consacré à l'adoption des délibérations de mise en œuvre du programme, a suscité quelques débats, notamment de la part des industriels qui voient les possibilités d'aides de l'Agence fortement réduites. En effet, au-delà de l'encadrement européen toujours plus contraint, **les industriels ont trouvé la rédaction de certaines délibérations trop strictes empêchant l'éligibilité de certains projets.** Un consensus a été trouvé par des modifications rédactionnelles réalisées en séance.

Comité de Bassin

Le CB a démarré par une minute de silence en soutien à l'hommage national rendu ce jour aux victimes des attentats du 13 novembre.

Il a surtout été question de planification : retour sur la réunion des présidents de CLE, mise à jour des PAOT, retour de la commission planification, coordination au sein des commissions fluviales internationales, retour sur les premiers travaux de la mission d'appui technique de bassin, etc.

Dans le cadre des débats, on retiendra les points suivants :

- les représentants des industriels ont de nouveau appelé à une révision des critères d'éligibilité des dossiers de la ligne 13, considérant ces critères trop restrictifs,
- la problématique des pollutions agricoles et en particulier phytosanitaires, sujet récurrent, a été cette fois abordée du fait de conséquences observées sur l'AEP en Allemagne et au Pays-Bas. Il a été rappelé que l'utilisation de telles molécules est autorisée et qu'une évolution relève de décisions au niveau national voire européen.
- l'aménagement des barrages visant à rétablir la continuité écologique dans le Rhin et à faire remonter le saumon jusque Bâle, interpelle forcément. Ces projets nécessitent en effet des investissements importants (~15 M € par passe à poissons) pour des résultats surtout symboliques. Une communication adaptée sera nécessaire auprès des citoyens.

Fabien POTIER et Olivier ROUGANNE

Pour le détail des ordres du jour et des débats, nous vous renvoyons vers les documents de séances mis en ligne sur Inextenso.